

PROCÈS-VERBAL DE LA 219^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, TENUE LE VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017, À 18 H, À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)

Présences : Geneviève Béland, Céline J. Dallaire, Lyne Gagnon, Nicole Garceau, Johanne Perreault, Caroline Trudel et Ginette Vézina ainsi que Mathieu Gnocchini, Claude Lacasse, Mathieu Larochelle et Guillaume Trottier

Observatrices : Josée-Ann Bettéy, Émilie Canuel, Madeleine Perron et Anne-Marie Trépanier

Absences : Jessica Gaudette, Nancy Hardy et Cédric Corbeil

1. DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Céline J. Dallaire appuyée par Mathieu Larochelle et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-813 *D'adopter l'ordre du jour tel quel.*

D-2 Lecture et approbation des procès-verbaux des réunions tenues le 21 avril et 3 juin 2017

Sur la proposition de Caroline Trudel appuyée par Mathieu Larochelle et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-814 *D'approuver le procès-verbal de la réunion tenue le 21 avril 2017 tel quel.*

Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Guillaume Trottier et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-815 *D'approuver les procès-verbaux des réunions tenues le 3 juin 2017 (avant et après AGA) tels quels.*

D-3 Adoption des états financiers

Madeleine Perron présente les états financiers au 9 septembre 2017. Sur la proposition de Claude Lacasse appuyée par Geneviève Béland et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-816 *D'adopter les états financiers au 9 septembre 2017 tels quels.*

D-4 Autorisation pour déposer et faire le suivi pour les demandes de subvention

Sur la proposition de Mathieu Larochelle dument appuyée par Nicole Garceau et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-817 *D'autoriser Madeleine Perron à déposer, à signer et à faire le suivi pour toutes les demandes de subvention ou démarches financières à effectuer pour la réalisation des activités du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2017-2018.*

2. CONSULTATION

C-1 Coupures au Conseil des arts et des lettres du Québec

- ▣ En 2017, le CALQ a effectué une refonte de tous ses programmes de soutien aux organismes.
- ▣ Tous les organismes soutenus au fonctionnement par le CALQ ont dû déposer une nouvelle demande de subvention, soit à la mission, soit à la programmation.
- ▣ En Abitibi-Témiscamingue, ce sont 18 organismes qui ont déposé une demande de financement au CALQ. De ceux-ci, 17 obtenaient du financement au fonctionnement en 2016-2017.
- ▣ Les résultats ont été connus à la mi-juillet (en plein été).

L'Abitibi-Témiscamingue est la seule région à obtenir moins de financement que ce qui lui avait été accordé en 2016-2017

- ▣ Nous avons organisé une rencontre avec les organismes qui ont sollicité du financement au CALQ. Sur les 18 organismes, 14 étaient présents.
- ▣ Ceux-ci ont vite constaté que ces coupures auraient des effets collatéraux sur l'ensemble du milieu culturel et artistique.
- ▣ Tous les organismes (coupés, maintenus ou majorés) ont été solidaires à dire qu'il est important que l'on sollicite une rencontre avec madame Anne-Marie Jean, présidente-directrice du CALQ, pour échanger sur le dossier de l'Abitibi-Témiscamingue.
- ▣ Madame Jean nous confirme qu'elle viendra en Abitibi-Témiscamingue.
- ▣ Deux propositions lui seront transmises : Surseoir aux coupures financières annoncées pour 2017-2018 et former un comité pour que les réalités de notre région soient prises en compte.

Parallèlement à cela, Ginette Vézina a présenté notre dossier au ministre de la Culture et des Communications, Luc Fortin, lors de sa venue à Val-d'Or le 13 septembre. Il demande qu'on lui présente un suivi de notre rencontre avec madame Jean.

C-2 Remise de prix

Émilie Canuel présente les résultats du sondage et des discussions avec les membres du comité de suivi (Nicole Garceau, Céline J. Dallaire, Caroline Trudel et Mathieu Larochelle) pour la refonte de la formule de remise de prix. Après des échanges entre les administrateurs. Il est demandé de ne pas présenter les mêmes regroupements disciplinaires dans les mêmes villes.

Sur la proposition de Mathieu Larochelle dument appuyée par Caroline Trudel et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-818 *Que pour les 5 prochaines années (2018 à 2022), les catégories pour les remises de prix s'organisent de la façon suivante :*

DISCIPLINE	PRIX	DESCRIPTION	BOURSE	JURY	FINALISTES
PLURIDISCIPLINAIRE	Vitalité artistique et culturelle	Partenariat	1 000 \$ placement pub	OUI – C.A. du CCAT	NON
	Membre Honorifique	Personnalité	Oeuvre	OUI – C.A. du CCAT	NON
	Artiste professionnel	Excellence	1 000 \$	OUI - CCAT	3
	Relève	Tremplin	1 000 \$ + formation/capsule	OUI - CCAT	3
	Organisme	Intégration TN	1 000 \$	OUI - CCAT	3
	Travailleur de l'ombre	Reconnaissance TC	500 \$	OUI - CCAT	3
REGROUPEMENT DISCIPLINAIRE	CALQ	Artiste professionnel	5 000 \$	OUI - CALQ	3
	Prix du Public	Réalisation disciplinaire	1 000 \$ en visibilité	OUI - Commissions culturelles	5
	Rayonnement	Artiste professionnel	500 \$/1 000 \$	OUI – Vote du regroupement	3

C-3 Élections municipales

Émilie Canuel informe qu'une formation intersectorielle (culture/municipalité) se tiendra du 2 au 11 octobre. L'objectif de la rencontre est de favoriser les maillages et collaborations entre le milieu municipal et le milieu artistique et culturel. L'activité est offerte gratuitement et s'articulera autour de la thématique ***La culture au sein des orientations stratégiques des municipalités.***

Nous en profiterons pour recueillir de l'information pour les enjeux municipaux que nous transmettrons aux candidats aux élections municipales.

Enfin, lors de cette tournée, nous en profiterons pour accorder du soutien technique aux artistes pour leur demande de financement dans le cadre de l'entente de partenariat territorial dont la date limite de dépôt est le 13 octobre.

Les administrateurs sont invités à ces rencontres et à faire circuler l'information dans leur réseau, notamment auprès des candidats de leur municipalité et territoire de MRC.

3. INFORMATIONS

I-1 Points d'information :

- ▣ **Entente avec l'administration régionale de la Baie-James pour un service de formation continue :** Nous avons convenu d'une entente pour développer le service et coordonner de 4 à 6 formations. Pour la coordination, nous avons convenu d'un montant de 11 400 \$ pour les honoraires et d'un montant de 24 200 \$ pour le remboursement des frais de formation et de déplacement. Deux formations ont été programmées à deux reprises pour l'automne 2017. Josée-Ann Bettey coordonne ces activités.

D'autre part, le 30 août dernier, Madeleine Perron a été invitée à présenter les activités du CCAT à la Table culturelle nordique. Une douzaine de personnes siègent de cette table et elles représentent des municipalités, quelques organismes culturels et des intervenants de Tourisme Baie-James. Ils sont particulièrement intéressés par les outils sur Culturat.

- ▣ **Culturat** : Geneviève Aubry, responsable de la planification stratégique pour Culturat à l'ATRAT, a présenté les grandes lignes des futures orientations. Lorsqu'elles seront adoptées, l'ATRAT aimerait venir les présenter au conseil d'administration. En principe, elles devraient mettre l'emphase sur les réalisations du milieu culturel et artistique.

D'autre part, en mai dernier, Madeleine Perron a présenté aux directeurs de toutes les directions régionales du MCC les outils du CCAT sur Culturat. Elle leur a aussi présenté notre rêve que ces outils soient utilisés par l'ensemble des régions du Québec et gérés par les CRC. En août, la directrice de notre MCC, Anne-Marie Gendron, qui gère aussi les régions de l'Outaouais et du Nord-du-Québec, a communiqué avec nous pour valider notre intérêt à développer un projet commun autour de ces outils avec les trois régions.

Geneviève Aubry, présente lors de l'une de ces rencontres, a suggéré de tenir un Living Lab pour réaliser ce projet. Une demande de soumission sera acheminée pour obtenir l'accompagnement d'une firme de Rimouski dans ce projet. Déjà, lors de la rencontre avec la Table nordique (qui réunissait des intervenants en culture et en tourisme), nous avons invoqué ce projet et il a obtenu un bon accueil puisque ses intervenants voulaient se doter de tels outils. Pour l'Outaouais, c'est Anne-Marie Gendron qui effectuera les démarches auprès des organismes en culture et tourisme de cette région.

D'autre part, mentionnons qu'Anne-Marie Trépanier réalisera le sondage pour connaître la pertinence de poursuivre nos investissements pour maintenir la Boutique en ligne. Les membres du comité, Mathieu Gnocchini, Caroline Trudel et Johanne Perreault, seront invités à valider le questionnaire.

- ▣ **Évènement numérique** : Le GIRAT coordonne en collégialité avec les Cocréatives (un groupe de recherche de l'UQAT dont fait partie Caroline Trudel), le MCC et le CCAT cette initiative de réaliser un évènement en numérique qui aura lieu le 20 octobre. Québec Numérique, un organisme national qui a obtenu du financement pour le développement de cellules numériques dans les régions, soutient financièrement ce projet. Un des objectifs de cette journée est d'amoindrir les résistances du milieu culturel envers le numérique.
- ▣ **Formation continue** : Josée-Ann Bettey présente la programmation pour l'automne 2017. Avec la tournée dans les 5 MRC pour la formation intersectorielle entre le milieu culturel et municipal, ce sont 17 formations qui sont programmées. À l'exception de l'histoire et du patrimoine, des formations pour toutes les disciplines seront dispensées.

I-2 Affaires nouvelles :

- ▣ **Rencontres Compétence culture, CALQ et Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec** : Les 25, 26 et 27 septembre prochain, Ginette Vézina et Josée-Ann Bettey assisteront à une ou plusieurs de ces rencontres qui auront lieu à Montréal.

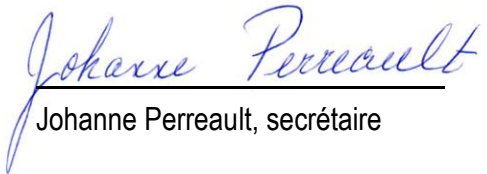
4. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 17 novembre à Rouyn-Noranda.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Guillaume Trottier appuyée par Caroline Trudel et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2017-819 *De lever la séance à 20 h 50.*


Johanne Perreault, secrétaire

Le 7 novembre 2017

Date